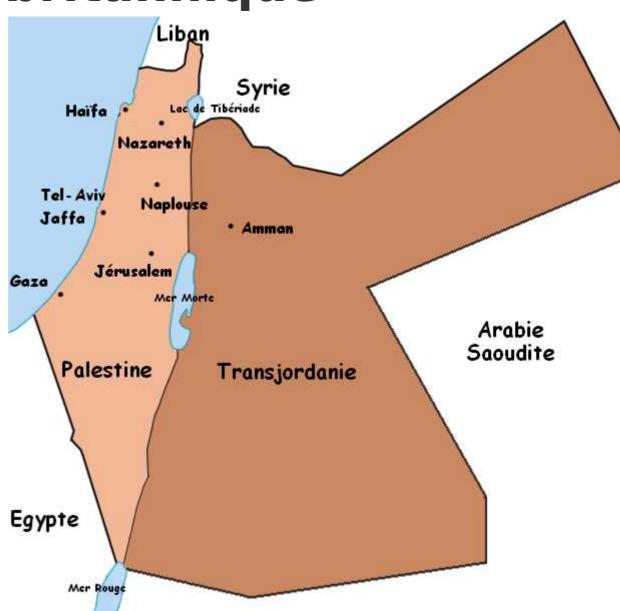
Quelques chiffres pour comprendre la racisation de la société en Israël/Palestine

1920-1923 : l'établissement de la Palestine mandataire britannique

Le Conseil de la Société des Nations approuve le 24 juillet 1922 l'attribution d'un mandat britannique sur la Palestine.



Ces territoires sont aujourd'hui l'État d'Israël et les Territoires palestiniens occupés



AUJOURD'HUI dans l'État d'Israël et les Territoires palestiniens occupés

14,2 millions de personnes vivent, avec des statuts bien différents...



Comment s'organise la hiérarchisation des populations qui vivent sur ces territoires?

14,2 millions

9,3 millions

d'habitants d'Israël

14,2 millions

5,4 M d'habitants des territoires occupés



3,4 M camps de réfugiés hors Palestine



1,2 M dans la diaspora palestinienne (Europe et États-Unis)

9,3 millions

d'habitants d'Israël

Cisjordanie

2,9 M

330.000

Gaza

2,2 N



3,5 M camps de réfugiés hors Palestine

Jérusalem-Est

9,3 millions

d'habitants d'Israël

Cisjordanie

330.000

Jérusalem-Est

Gaza

2,2 N

+

2,3 M en Jordanie

1,2 M Liban, Syrie

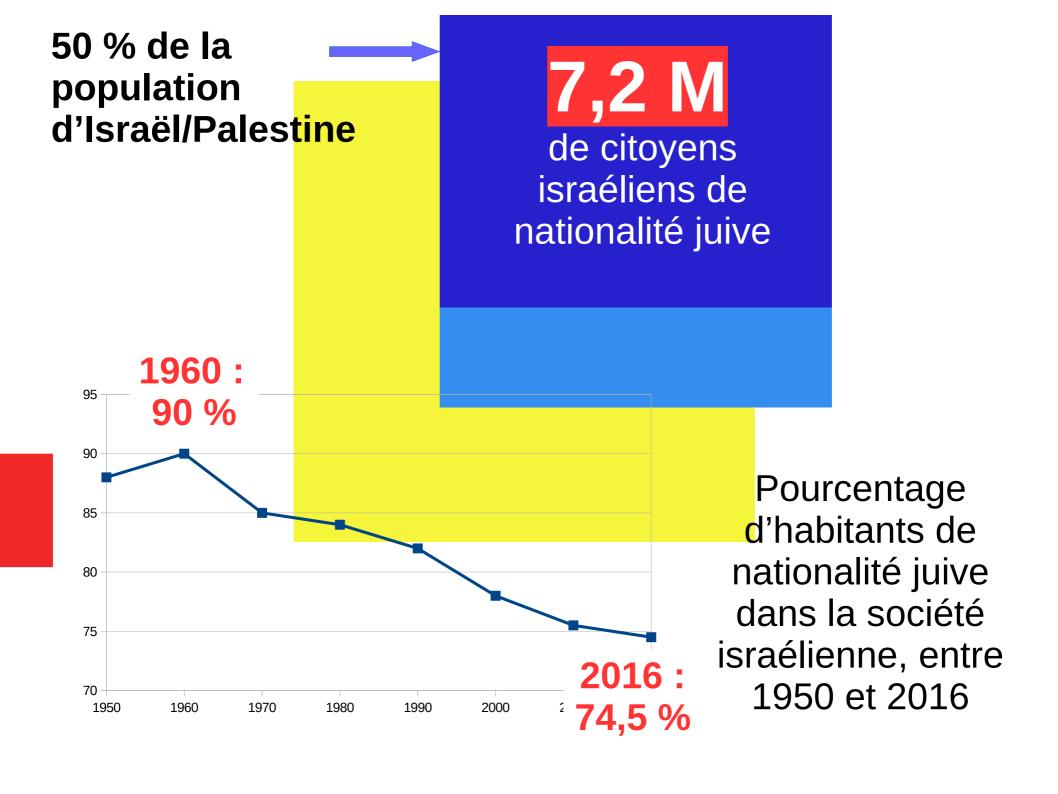
50 % de la population d'Israël/Palestine

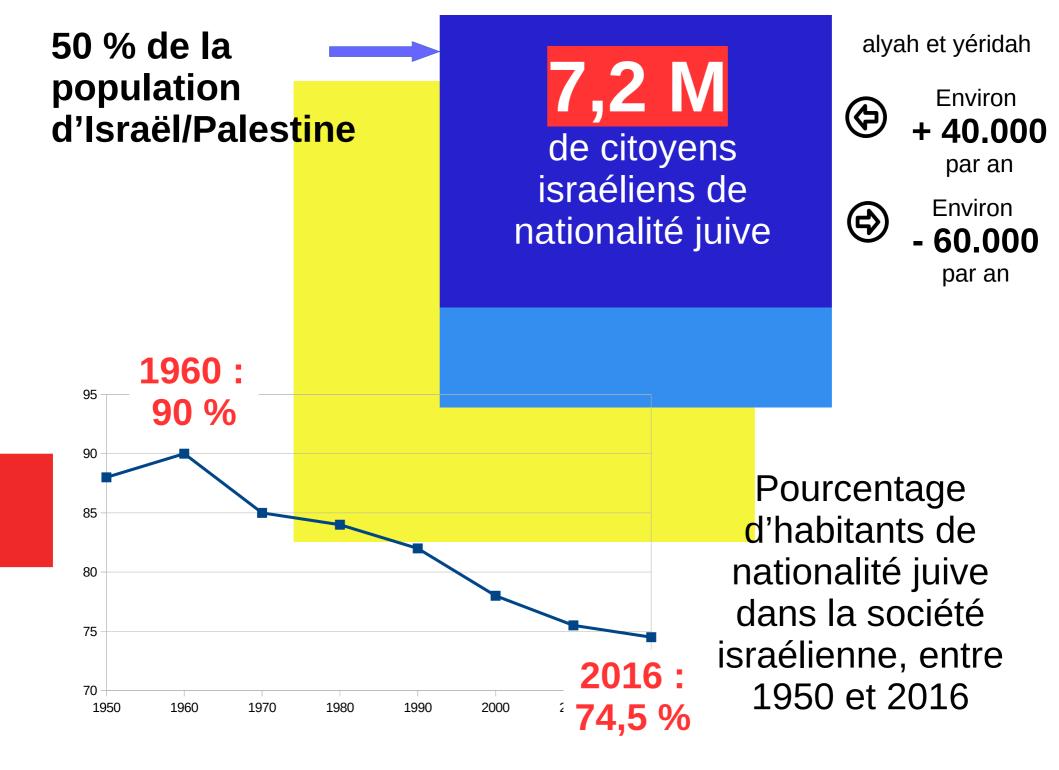
7,2 M
de citoyens
israéliens de
nationalité juive

2,1 M autres nationalités et non-citoyens



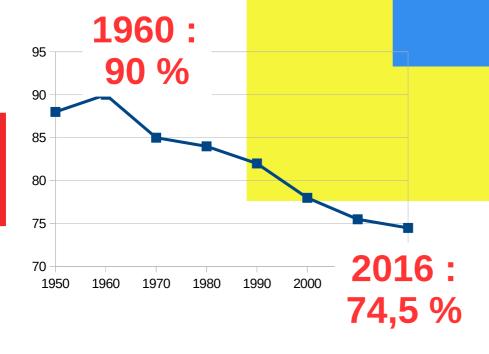
la citoyenneté 🗲 la nationalité







7,2 M de citoyens israéliens de nationalité juive



Une situation de « stress démographique » pour les partisans d'un « État juif » : dans les années 2020, 60,000 Israéliens quittent l'État juif chaque année tandis que 40,000 arrivent. .



2 M de Musulmans

280,000 Bédouins (n)

2,1 M Arabes

185,000 Chrétiens

arabes

Cisjordanie

2,9 M

330.000

Gaza

2,2 N



2,3 M en Jordanie

1,2 M Liban, Syrie, Égypte

Jérusalem-Est

7,2 M de citoyens israéliens de nationalité juive

1,8 M Arabes

400,000 non Juifs, non Arabes

Tcherkesses ou Circassiens, Druzes, Arméniens, Chrétiens non arabes

Jérusalem-Est

Cisjordanie

330.000

Gaza

2,2 N



2,3 M en Jordanie

1,2 M Liban, Syrie

NB : Les **Druzes**, de culture arabe, forment néanmoins une nationalité séparée.

150,000 travailleurs étrangers

dont **15,000**« infiltrés » sans papiers,
Érythréens,
Éthiopiens...

Jérusalem-Est

7,2 M de citoyens israéliens de nationalité juive

1,8 M arabes

Cisjordanie

2,9 M

330.000

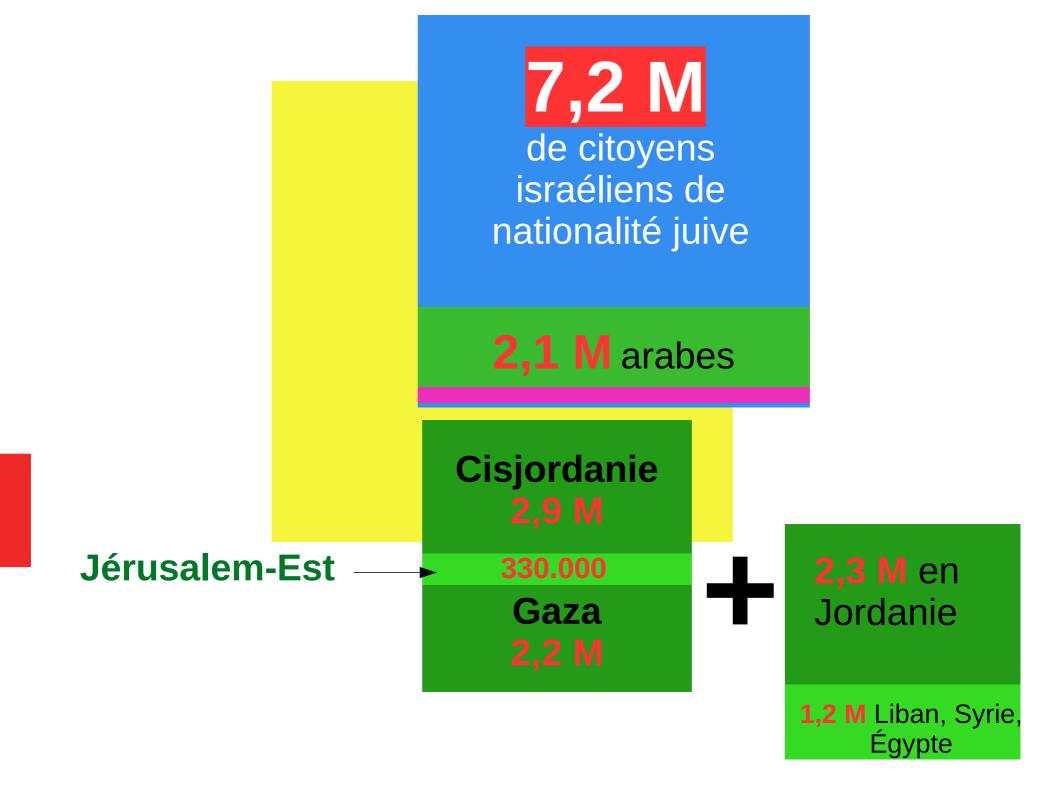
Gaza

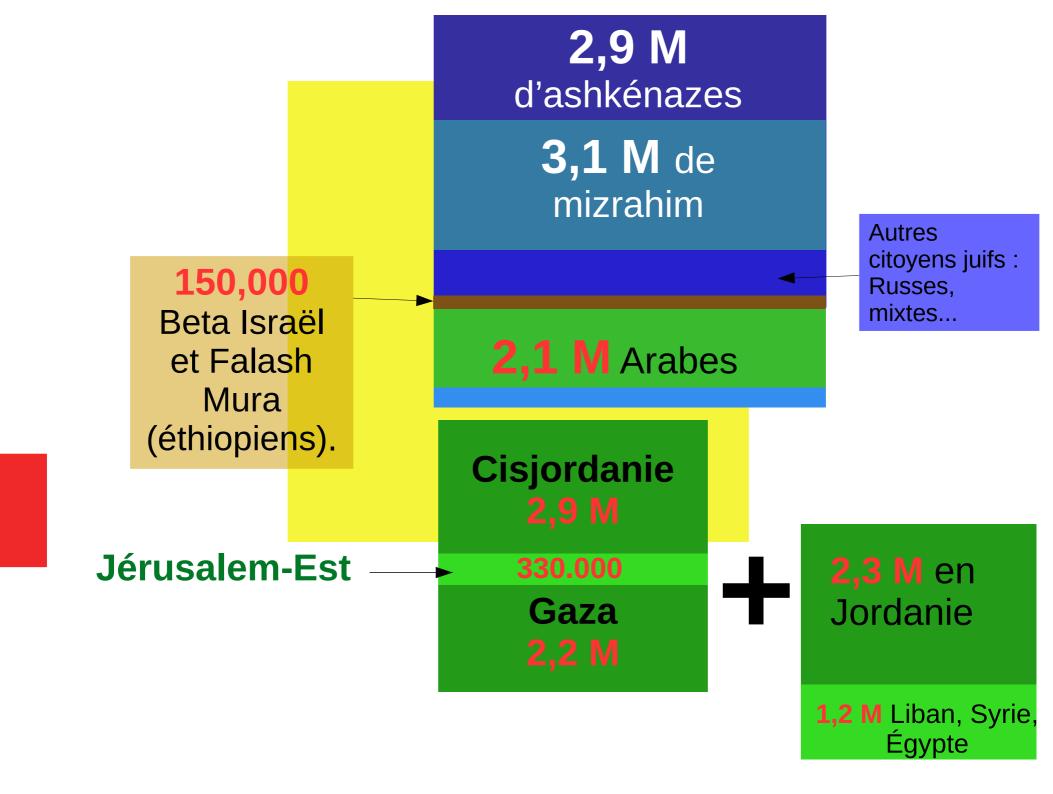
2,2 M

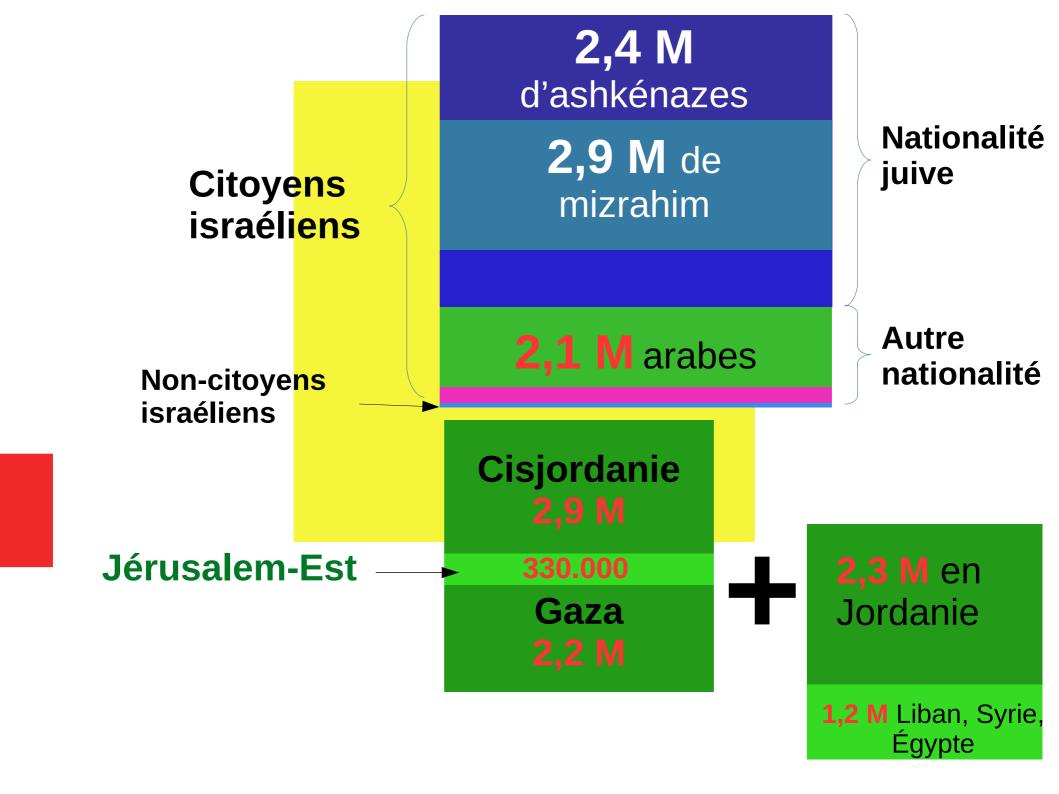


2,3 M en Jordanie

1,2 M Liban, Syrie, Égypte







A quelles discriminations conduit cette racisation?

Les dirigeants sionistes étaient presque tous ashkénazes

Les Ashkénazes dominent la société israélienne





Juifs du Yémen

Les Mizrahim, juifs orientaux, juifs arabes?



Interview d'un Mizrahi à Jérusalem

Les Mizrahim, juifs orientaux, juifs arabes?



Article de Libération

La place des Mizrahim dans la société israélienne



La « villa dans la jungle »

Ehud Barak a déclaré un jour « qu'Israël est comme une villa au milieu de la jungle »



La « villa dans la jungle »

« Dans la villa dans la jungle, nous n'avons même pas une étagère! »



Manifestation contre les violences policières

Les « Falashas » Beta Israël et Falash Mura (éthiopiens)



Manifestation contre les violences policières

Les « Falashas »

cibles du racisme négrophobe, mais cherchant parfois à s'intégrer par le nationalisme sioniste





Manifestation d'Éthiopiens à Jérusalem

Les « infiltrés »

Manifestation devant le Centre de rétention de Holot





Check point

Les Palestiniens de Cisjordanie



Check point

Les Palestiniens de Cisjordanie



Les Palestiniens de Gaza

Réflexions autour de notions juridiques

Les discriminations à l'égard des citoyens israéliens arabes



Manifestation d'Arabes israéliens pour commémorer la Nakba, 2008.

Discriminations légales

Les citoyens arabes israéliens sont dispensés du service militaire.



Cours de programmation de soldats à l'Université

Mais beaucoup d'emplois sont subordonnés à la présence dans le CV d'un temps d'armée.

Discriminations légales

Les citoyens arabes israéliens sont dispensés du service militaire.

Israël: Deux nouvelles lois marginalisent les citoyens arabes palestiniens

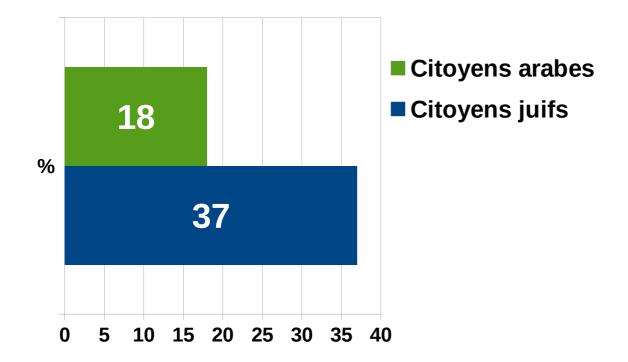
Les mesures prévues par ces lois favorisent la discrimination et portent atteinte à la liberté d'expression

Des « comités d'admission » dans les régions à majorité juive du Néguev et de Galilée à rejeter des candidats à la résidence qui ne rempliraient pas des critères d'« aptitude sociale ».

Interdiction de commémorer la **Nakba**.

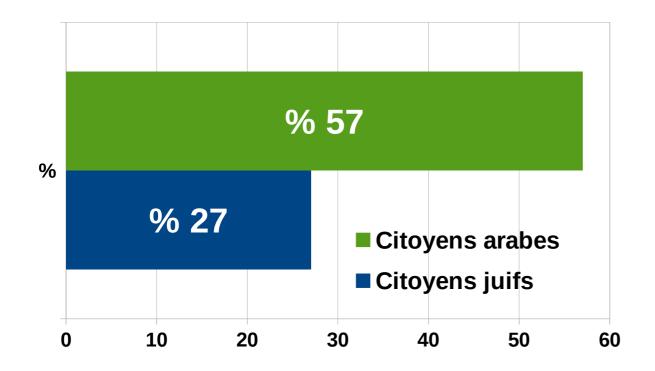
Discriminations légales

2 lois en 2011



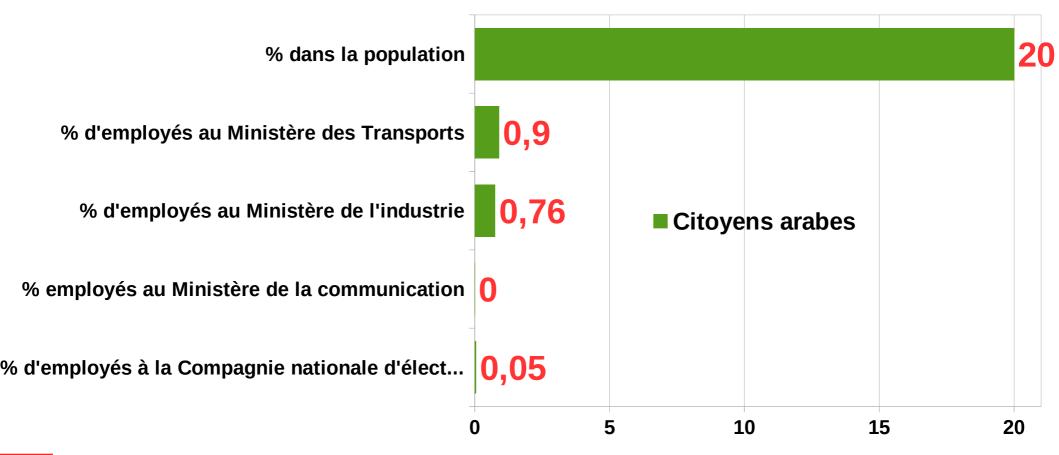
Part de chaque nationalité dans les catégories sociales supérieures (à profession égale)

Discriminations sociales



Part de chaque nationalité dans les catégories sociales les moins favorisées (ouvriers, employés)

Discriminations sociales



Discriminations sociales

Discriminations à l'embauche



2015 : les autorités israéliennes publient des appels d'offre pour 38 095 unités de logement dans les communautés juives, 1835 unités dans les communautés palestiniennes.

Discriminations sociales

Le logement et la terre : discriminations massives



Les Palestiniens d'Israël ont donc accès à seulement **4,6** % des nouveaux logements alors qu'ils représentent **20** % de la population.

Discriminations sociales

Le logement et la terre : discriminations massives

- Une notion juridique internationale du crime pour apartheid définie par la résolution 3068 de l'ONU du 30 novembre 1973.
- + reconnue par le statut de Rome de 2002 instituant une cour pénale internationale.
- Le crime d'apartheid = tout acte inhumain de caractère analogue à d'autres crimes contre l'humanité commis dans le cadre d'un régime institutionnalisé d'oppression systématique et de domination d'un groupe racial sur n'importe quel autre groupe racial. Les crimes d'apartheid énumérés sont le meurtre, l'esclavage, la privation de liberté physique, la réinstallation forcée, la violence sexuelle, persécution individuelle et collective.

M Proche-Orient

INTERNATIONAL

PROCHE-ORIENT

Arabie saoudite

Bahrein

Irak

Irai

Israë

Israël/Palestine



Un rapport de l'ONU accuse Israël d'apartheid envers les Palestiniens

Sous la pression d'Israël et des Etats-Unis, le secrétaire général des Nations unies s'est dissocié de ce document, publié par une commission régionale de l'organisation.



INTERNATIONAL

PROCHE-ORIENT

Arabie saoudite Bahrein Irak Iran Israël

Sous la pression, l'ONU enterre le rapport accusant Israël d'apartheid

Le document publié mercredi par une commission régionale onusienne a été retiré de son site Internet. En signe de protestation, sa responsable a démissionné.

LE MONDE | 17.03.2017 à 23h53 • Mis à jour le 18.03.2017 à 10h53 |



Richard Falk, Juif américain, professeur américain de droit international à l'Université de Princeton rapporteur spécial des Nations unies sur la « situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967 ».



Amnesty International documente l'apartheid israélien :

- 1) Actes inhumains listés dans l'article 2 de la Convention contre l'apartheid
- 2) Actes inhumains contre un groupe racial
- 3) Le groupe racial est une population civile
- 4) Ces actes sont commis par un régime d'oppression systématique
- 5) Ces actes sont commis pour maintenir la domination
- 6) Ces actes sont commis avec répétition et systématiques attaques

- Dt 24; 17
 Tu ne porteras pas atteinte au droit de l'étranger et de l'orphelin, et tu ne prendras pas en gage le vêtement de la veuve.
- Dt 24; 18
 Souviens-toi que tu as été en servitude au pays d'Égypte et que Yahvé ton Dieu t'en a racheté; aussi je t'ordonne de mettre cette parole en pratique.
 - Lorsque tu feras la moisson dans ton champ, si tu oublies une gerbe au champ, ne reviens pas la chercher. Elle sera pour l'étranger, l'orphelin et la veuve, afin que Yahvé ton Dieu te bénisse dans toutes tes œuvres.
- Dt 24; 21
 Lorsque tu gauleras ton olivier, tu n'iras rien y rechercher ensuite.
 Ce qui restera sera pour l'étranger, l'orphelin et la veuve.

Dt 24; 22

Ce qui restera sera pour l'étranger, l'orphelin et la veuve.

• Et tu te souviendras que tu as été en servitude au pays d'Égypte ;
aussi je t'ordonne de mettre cette parole en pratique.

Lorsque tu vendangeras ta vigne, tu n'iras rien y grappiller ensuite.

Souviens-toi que tu as été en servitude au pays d'Égypte » (Deutéronome 24)

Les valeurs du judaïsme ne peuvent être compatibles avec un nationalisme, un militarisme, un colonialisme qui conduisent à un génocide!

 Réalisation : Dominique Natanson, UJFP

• Sources:

https://www.jewishvirtuallibrary.org/latest-population-statistics-for-israel Rapports de l'UNRWA